



**FRANCK MONTAUGÉ**

*SÉNATEUR DU GERS*

Mercredi 10 avril 2019

## Communiqué de presse

### **RN 124: la ministre des Transports répond au sénateur Franck Montaugé**

Suite à ses différentes interpellations par courrier et en séances publiques du Sénat, la ministre des Transports Elisabeth Borne a adressé ce 9 avril un courrier au sénateur Franck Montaugé concernant le chantier de la RN 124.

Dans ce courrier ci-joint, Mme Borne indique que les crédits qui étaient prévus au Contrat de plan Etat-Région pour la RN 124 seront engagés à hauteur des sommes pour lesquelles les financeurs (conseils régional et départemental, agglomération Grand Auch-Coeur de Gascogne, Etat) ont contractualisé depuis de nombreuses années.

Dans ce courrier, aucune date d'achèvement n'est précisée pour le contournement de Gimont et rien n'est dit sur la liaison Gimont-L'Isle-Jourdain. La route de contournement de l'agglomération d'Auch et de désenclavement du sud du Gers n'est pas du tout évoquée.

Lors d'une séance récente de discussion au sénat de la loi sur les mobilités (voir ici), la ministre avait affirmé que les travaux de la RN 124 seraient terminés à la fin du quinquennat. «Compte tenu des enjeux de développement pour le Gers et malgré l'ancienneté de ce dossier, je veux encore croire que ces propos publics seront suivis d'effets», indique Franck Montaugé.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.  
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.  
Email: franck.montauge@gmail.com

*Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site [www.franckmontauge.fr](http://www.franckmontauge.fr)*



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*La ministre chargée des Transports,  
auprès du ministre d'État*

Paris, le **09 AVR. 2019**

Monsieur le Sénateur,

Le 27 février dernier a été adopté le budget initial de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF). Malgré un contexte budgétaire fortement contraint, l'effort de modernisation des réseaux ferroviaires et routiers est confirmé dans le respect des engagements figurant dans les contrats de plan État-Région.

L'adoption d'un budget pour l'AFITF permet d'engager les crédits nécessaires à la réalisation des projets des CPER, en commençant par les projets les plus attendus.

Ainsi, je tenais à vous confirmer le financement de la déviation à 2x2 voies de Gimont sur la RN 124, pour un montant de 18 818 458 euros, dont 8 468 306 euros de part État.

Vous pouvez compter sur l'engagement des services de l'État pour mener à bien ces projets.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l'expression de mes sincères salutations.

Élisabeth BORNE

Monsieur Franck MONTAUGÉ  
Sénateur du Gers  
Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard  
75355 Paris Cedex 06